

## Alès Vente au déballage le vendredi 25 avril en centre-ville Circulation et stationnement pour la foire de Printemps du samedi 26 avril

À l'occasion de la foire de Printemps du samedi 26 avril, une vente au déballage est autorisée la veille par la municipalité pour les commerçants du centre-ville. Ainsi, le vendredi 25 avril, les commerçants qui l'ont souhaité pourront étendre leurs boutiques en extérieur.

### Modalités pratiques

Le vendredi 25 avril, de 9h à 19h, l'organisation du déballage marchand entraîne la fermeture des rues suivantes à la circulation :

- Rue Taisson
- Rue Beauteville
- Rue d'Avéjan

### Conditions de stationnement et circulation pour la Foire du 26 avril

Le samedi 26 avril, la foire prendra ses quartiers boulevard Louis-blanc et dans les autres rues habituelles, qui seront fermés à la circulation. Une navette spéciale (bleue) assurera des rotations entre les parkings du champs de foire et du bas Gardon vers la place Gabriel Péri et permettra ainsi un accès piéton vers la foire et les commerces de centre-ville.

En raison de la foire du 26 avril 2025, entre 6h et 20h, la circulation et le stationnement des véhicules sera interdit dans le périmètre formé par les voies ou places suivantes :

- Rue Beauteville
- Rue d'Avéjan
- Boulevard Louis Blanc
- Place Henri Barbusse
- Rue Edgar Quinet (partie comprise entre la place Henri Barbusse et la rue Florian).
- Rue Michelet (partie comprise entre la place Henri Barbusse et la rue Mistral).
- Place de l'Hôtel de Ville
- Rue Taisson
- Rue Saint-Vincent (jusqu'à la rue de la République)

Les parcs de stationnement suivants seront accessibles aux conditions habituelles :

- Maréchale
- Gare Routière
- Gardon
- Place des Martyrs de la Résistance
- Centre Alès